

Compte Rendu Sommaire
Conseil Municipal du 9 juin 2010

Etaient présents: Cécile GUILLOTTE, Véronique BERTHO, Gilles TANGUY, Alexandre HEMERY, Rose-Marie LOREC, Yves MAHEO, Alain THOMAS, Patrick MONTAGNER, Jean-Yves LECLECH

Etaient absents excusés ayant remis pouvoir:

Jean-Yves BANNET à Cécile GUILLOTTE, Lina LE DOUX à Patrick MONTAGNER, Rozenn MAHEVO à Véronique BERTHO, Bernard GIARD à Alain THOMAS, et Laurence NUNNEY à Gilles TANGUY

Etait absente excusée n'ayant pas remis pouvoir: Stéphanie MAHEO

Secrétaire de séance: Alexandre HEMERY

1. Vote des subventions aux associations: année 2010

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2010 :

<u>Association</u>	<u>2010</u>
A.S.B.I. Football	1 000.00
Amicale des Boules Bellilloises	100.00
Amicale Laïque de Locmaria	2 000.00
Association Cinécran	46.00
Association Tomm Eo	100.00
Au Coin des Producteurs	150.00
Banque alimentaire	144.00
BTP Formation	50.00
Collège Michel Lotte	250.00
Collège Sainte-Croix –	550.00
Compagnie Vindilis	100.00
CPIE – Maison de la Nature	200.00
Foyer Socio Culturel	200.00
Grand Raid Insulaire – CIO Trail	500.00
L'Ecole du Chat	100.00
La Croix Bleue – Section de Belle-Ile	100.00
La Ligue contre le Cancer	80.00
Les Restos du Cœur	250.00
Sauvegarde 56	100.00
Sonerion A Gerveur	100.00
Syndicat d'Elevage de Belle-Ile-en-Mer	150.00
Vélo-Club Bellillois	
- Fonctionnement école de vélo	600.00
- Organisation 13 ^{ème} tour de BI	600.00
Lycée d'Etel	100.00
Amicale des Pompiers	150.00
SNSM	300.00
Association sportive collège Michel Lotte	150.00
Club de Lannivrec	100.00
Les Gerveurs	150.00
La Puce à l'oreille	100.00
Anciens combattants	100.00
Comité BI – Marie Galante	3 300.00
AIP – Aide pour Haïti	1 000.00
Comité des fêtes de Locmaria	2 000.00

2. Occupation du domaine public aux Grands-Sables: détermination de la redevance pour la saison 2010

Les élus décident d'appliquer le tarif journalier «droits de place du marché» à Madame Coyac pour l'installation de sa caravane aux Grands-Sables, sans tenir compte de son espace terrasse pour cette année. Ce tarif, d'un euro le mètre linéaire sera appliqué pendant toute la durée de l'occupation sur le site. Le 13 juillet, jour de la fête communale, il lui est demandé de ne pas s'installer.

3. Participation financière de la commune de Locmaria au fonctionnement de l'Ecole Sainte-Anne, école primaire privée sous contrat d'association située à Le Palais, commune voisine: Modifications

Ainsi qu'il en avait été décidé lors de la dernière réunion de conseil municipal, et conformément à la réglementation, la commune de Locmaria, commune de résidence, participe aux frais de scolarisation des enfants de Locmaria scolarisés à l'école Ste Anne, sur la base des frais de scolarisation de la commune d'accueil, Le Palais, sans que le montant de la contribution par élève puisse être supérieur au coût d'un enfant scolarisé à Locmaria.

Par conséquent, il sera versé à l'OGEC, organisme gestionnaire de l'école Ste Anne, la somme de 1570 euros :

- un enfant en maternelle: 1 x 1100 euros = 1100 euros
- deux enfants en primaire: 2 x 235 euros = 470 euros

4. Cotisations 2010 à l'Association les Iles du Ponant et à la Mission Locale du Pays d'Auray

Les sommes relatives aux cotisations dues à l'A.I.P. et à la Mission Locale du Pays d'Auray, inscrites au budget primitif 2010 sont respectivement de 3225.60 euros et de 2365.44 euros.

5. Information du maire dans le cadre de sa délégation en matière de marchés publics: Information n° 14

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations,
Le conseil municipal prend note des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation en matière de marchés publics:

Décision du 01.06.2010

Assurance Dommage- Ouvrages – Création d'une salle de classe et extension du restaurant scolaire

M.M.A.

Montant: 10 941.00 euros TTC

Décision du 09.06.2010

Autocollants «écusson Locmaria»

Editions EMGE

Montant: 825.00 euros HT

6. Divers

- Site de la commune: Patrick Montagner a présenté le site internet de la commune qui sera en ligne sous une semaine
- Rappel: Fête communale et feu d'artifice aux Grands-Sables le 13 juillet 2010